

Tout va bien ?

Quand d'autres pratiquent la langue de bois et dressent un tableau apocalyptique de la réforme en cours en omettant les progrès qu'elle permet, nous sommes pleinement conscients de ses limites. Mais pour nous elle présente plus d'avantages que d'inconvénients. Certains y perdent, notamment les classes bilingues, une vraie régression pour l'allemand; d'où notre bataille pour obtenir une compensation partielle avec l'augmentation de l'horaire de LV2. Les sections européennes disparaissent aussi. Ce n'est pas de l'égalitarisme forcé, car avec ce collège rénové la concurrence entre établissements diminuera. Dans un premier temps, il y aura plus de réunions c'est certain, il faudra exiger que des temps de concertation soient prévus dans les emplois du temps.

Et la suite... les programmes et le brevet.

Cette réforme transforme le collège en profondeur, car elle est globale. Les horaires changent mais aussi les programmes. Une consultation est lancée par le ministère jusqu'au 12 juin. Les nouveaux programmes seront présentés en septembre. C'est un enjeu essentiel, c'est l'acte II de la réforme. Il ne faut pas rater cette étape pour faire de cette réforme une réussite. Nous continuerons à être exigeants et vigilants pour améliorer le texte initial. L'acte III sera la réforme du brevet... Le SE-Unsa a déjà fait de premières remarques sur les programmes. Faites-nous connaître vos propositions en répondant à notre questionnaire en ligne et rejoignez-nous en profitant de l'adhésion anticipée :



www.se-unsa.org



Soutenons la réforme du collège !

Le SE-Unsa soutient la réforme du collège. Pourquoi ? Notre collège est un des plus inégalitaires des pays développés. Cette réforme est une réponse à ce mal et c'est un pas essentiel vers plus d'égalité, car le « collège unique » tant décrié n'existe pas et le reconstruire est un défi que nous devons absolument relever. Il y a trop de désinformations autour de cette réforme, nous vous proposons ici un autre regard.

Frédéric Ledru, secrétaire académique



Le saviez-vous ?

- ⇒ Des possibilités de dédoublement multipliées par 6
 - ⇒ 92 % de cours « disciplinaires »
 - ⇒ Des disciplines et des postes préservés
- ⇒ Une autonomie renforcée mais encadrée pour adapter le collège unique à la réalité du terrain

SE-Unsa Versailles 69, rue du faubourg saint martin 75010 Paris

01 53 72 85 35 — ac-versailles@se-unsa.org

Réforme du collège : en avant pour 2016 !

4000 postes : c'est vrai !

Le nombre d'heures hebdomadaires professeurs cumulées de la sixième à la troisième passe de 110.5 heures à 116 heures. Ces 5.5 heures en plus représentent bien 4000 postes à l'échelle de la France, même en prenant en compte la suppression de certaines options.

Interdisciplinarité : ce n'est pas un gros mot !

Les EPI représentent entre 5 et 8 % du temps de l'élève. Oui, l'EPI vient empiéter sur le temps « disciplinaire », mais nous faisons le programme de notre discipline en EPI. L'interdisciplinarité peut se faire de manière très simple sans générer forcément plus de travail. Ce sera un travail différent, car en équipe.

Plus de dédoublements

Les élèves auront moins d'heures certes, mais plus d'heures dédoublées. On passe de 2 heures de « marge profs » pour les dédoublements à 12 h, soit 6 fois plus. C'est aussi un progrès !

Nouvelle grille horaire au collège : quels changements ?

→ 26H DE COURS POUR TOUS LES ÉLÈVES, DE LA 6^{ÈME} À LA 3^{ÈME} | → DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR TRAVAILLER EN GROUPES RÉDUITS

6 ^{ème} Cycle 3		5 ^{ème} Cycle 4		4 ^{ème} Cycle 4		3 ^{ème} Cycle 4		Disciplines du tronc commun	Total actuel	Total réforme		+ heures profs
2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016			2015	2016	
4	4	3	3	3	3	3	3	EPS	13	13		
1	1	1	1	1	1	1	1	Arts Plastiques	4	4		
1	1	1	1	1	1	1	1	Éduc. musicale	4	4		
5	4.5	4	4.5	4	4.5	4.5	4	Français	17.5	17.5		
3	3	3	3	3	3	3.5	3.5	HG - EMC	12.5	12.5		
4	4	3	3	3	3	3	3	Langue vivante 1	13	13	+12	
		0	2.5	3	2.5	3	2.5	Langue vivante 2	6	7.5		
4	4.5	3.5	3.5	3.5	3.5	4	3.5	Mathématiques	15	15		
1.5	4*	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	SVT	6	6+		
1.5		1.5	1.5	1.5	1.5	2	1.5	Technologie	6.5	6+		
0		1.5	1.5	1.5	1.5	2	1.5	Sc. physiques	5	4.5+		
2	0	2	0	2	0	0	0	Heures élèves en complément	6	0		
27	26 (23+3 AP)	25	26 (22+4 AP+EPI)	28	26 (22+4 AP+EPI)	28.5	26 (22+4 AP+EPI)	Total heures élèves	108.5	104		
1	2.75	0.5	2.75	0.5	2.75	0	2.75	Marges-profs	2	11	12	
28	28.75	25.5	28.75	28.5	28.75	28.5	28.75	Total heures profs	110.5	115	116	

* Selon la répartition adoptée en 6^{ème}, le total en sciences et techno varie. 17.5 h sont à distribuer (=2015)

Disciplines privilégiées pour le travail en groupe réduit : EMC, sciences, technologie, Langues vivantes

AP : Accompagnement personnalisé + EPI : Enseignement Pratique Interdisciplinaire

<http://www.se-unsa.org/>



Les + correspondent aux choix à faire en 6^{ème} entre les 3 disciplines.



Si 16 classes (4 /niveau) : 12X4 = 48h de marges profs pour travailler en groupes réduits. 3h/classe en 2017.

Le passage de 110.5 à 116h correspond à + de 4.000 postes. Ce calcul prend en compte les options qui ont disparu.

AP + EPI forment les enseignements complémentaires, intégrés aux disciplines. Dans le cycle 4, 2h d'EPI au minimum sur les 4h.

Une autonomie renforcée et encadrée

C'est une autonomie encadrée: disciplines enseignées chaque année, 26 h hebdomadaires pour les élèves, respect du temps de travail des enseignants... Le conseil pédagogique sera essentiel et devra être investi par les enseignants, c'est certain. On pourra répartir librement 20 % des moyens à l'échelle de l'établissement, c'est une chance pour faire du collège unique un collège adapté aux réalités locales.

La négociation ça marche !

Fort de son projet clair et construit depuis des années sur le collège, le SE-Unsa a pu négocier et obtenir de nombreuses améliorations au projet initial : renforcement de la LV2 (1.5 h en plus sur l'ensemble), maintien de la 4^{ème} heure de LV1 en sixième, fléchage des heures de dédoublement pour les trois disciplines scientifiques, restauration du latin-grec...

Postes et disciplines préservés

Selon le ministère, toutes les disciplines retrouveront au minimum leurs horaires de fonctionnement actuels. Une petite partie de cette dotation disciplinaire sera consacrée à la mise en place de projets, au choix des équipes d'enseignement.

Le SE-Unsa a obtenu le principe du maintien des moyens globaux disciplinaires, qui garantissent les postes dans les collèges. Les heures de projet ne seront pas les variables d'ajustement des DHG